

Entrepreneuriat et management de projets [Master]

Infos pratiques

- > **Composante** : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > **Durée** : 2 ans
- > **ECTS** : 120
- > **Ouvert en alternance** : Oui
- > **Formation accessible en** : Formation initiale, Formation continue, Formation en apprentissage, Formation continue (contrat de professionnalisation)
- > **Formation à distance** : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Management des PME et Entrepreneuriat](#)
- > [Management franco-allemand des PME et Entrepreneuriat](#)

Présentation

Le diplôme du Master Entrepreneuriat et Gestion de projet s'obtient au terme du Master 2, avec 2 possibilités de parcours : Master 2 Management des PME et Entrepreneuriat et Masters 2 franco-allemand des PME et Entrepreneuriat. L'objectif du Master est de former des étudiants désireux d'accéder à des postes à responsabilité dans les métiers de la gestion des entreprises. La formation vise d'abord à leur offrir de solides compétences dans tous les domaines de la gestion. Elle favorise l'apprentissage par l'action et le développement de l'esprit entrepreneurial en mettant à la disposition des étudiants les outils permettant de mener des projets de création d'entreprises ou d'organisations solidaires.

Les + de la formation

Possibilité de substituer le stage par un projet de création d'entreprise (possibilité offerte une seule fois en M1 ou en M2).

Les étudiants sont accompagnés par l'équipe de formation dans leur recherche de stage et dans l'élaboration de leur projet professionnel.

Organisation

La formation est organisée en semestres, chaque semestre d'études étant affecté de 30 crédits ECTS. En Master, 4 semestres doivent être validés, 2 la première année et 2 la seconde (soit un total de 120 crédits). La formation compte 2 parcours en M2.

Contrôle des connaissances

Le master 1 comporte deux sessions.

Le master 2 est en session unique et les épreuves sont en contrôle continu.

Un·e étudiant·e reconnu absent·e au cours du semestre à plus de trois séances de TD ou de CM organisés dans le cadre d'une UE ou d'un EC dont l'enseignement se déroule sur 12 séquences est déclaré défaillant·e à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant·e se verra alors attribuer le résultat ABI pour l'EC concerné.

Lorsque le volume horaire de l'UE ou de l'EC considéré est supérieur ou inférieur à 12 séquences (base 1 séquence hebdomadaire sur la base du calendrier universitaire), la règle des 25% d'absences (arrondies à l'entier inférieur) sera retenue.

Le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande circonstanciée. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

Un conseil pédagogique composé d'enseignants du master traite les demandes particulières des étudiants.

Stage ou alternance

Ouvert en alternance

Pour le M1 et le M2 (hors parcours franco-allemand) :
2 jours de présence en entreprise et 3 jours de présence à l'université.

Stages

- > Stage: Obligatoire (3 mois en M1)

L'étudiant devra faire au moins un stage en master 1 ou en master 2. L'étudiant a la possibilité une seule fois de substituer son stage par un mémoire de création d'entreprise sous condition d'obtenir le statut d'étudiant entrepreneur. Il devra en informer le responsable de formation.

Admission

Conditions d'admission

Pour le Master 1 :

Capacité d'accueil globale de la mention en M1 : 15 pour le parcours classique et 5 pour le parcours franco-allemand

Modalités de recrutement :

-> Le recrutement se fait sur dossier et entretien oral.

Critères de recrutement :

-> Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.

Admission définitive sous réserve de l'obtention de la L3

Prérequis en matière d'expérience professionnelle : 1 mois en entreprise ou organisation à but non lucratif à la date de la candidature

En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

Pour les licences du domaine Droit-Economie-Gestion de l'Université Paris Nanterre :

- 10/20 minimum en L3 en Gestion de projet
- et 10/20 minimum en L3 en comptabilité

Ces critères sont appliqués dans la limite des capacités d'accueil.

Pour les licences hors du domaine Droit-Economie-Gestion et toutes les autres formations conseillées, hors commission d'équivalence, dont sont issus les candidats : moyenne minimum du semestre 1 niveau L3 requise de 12/20

Pour les diplômes de L3 relevant de la commission d'équivalence : cf. avis de la commission sur la recevabilité de la candidature

Les pièces constitutives du dossier sont :

-> Pièces communes aux candidatures de Master et délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat : <http://masters.parisnanterre.fr>

-> Précision : La lettre de candidature explicitera notamment le projet qui sera mené en Master 2

Dates de dépôt des candidatures :

-> se référer à ecandidat.parisnanterre.fr

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants qui ont obtenu le master 1 peuvent accéder au master 2 correspondant.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activité :

Les débouchés sont très importants puisqu'ils intègrent toute structure ayant un projet de développement. Il peut s'agir de grands groupes mais aussi de PME, dont le potentiel de croissance peut être significatif.

- Création d'entreprise
- Développement d'affaires
- Chef de projet
- Chargé de développement entrepreneurial

Il existe une fiche pour la formation inscrite au répertoire national de la certification professionnelles (RNCP). Celle-ci est renseignée conformément aux recommandations de la commission nationale de la certification professionnelles (CNCP).

Contact(s)

> Nicolas Petit

Contact administratif

npetit@parisnanterre.fr